



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Évaluation du *cluster* « Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) »
2015-2016**

**RAPPORT D'ÉVALUATION
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)
Bachelier en Agronomie**

Comité des experts :

M. Grégory DECHAMP-GUILLAUME, président

M. Cathal DE PAOR, M. Philippe MARTIN, M. Lionel MUYTJENS,

M. Georges SANTINI, experts.

30 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 04 et 05 février à la Haute École Louvain en Hainaut pour évaluer le programme de bachelier en Agronomie. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 28 membres du personnel, 16 étudiants, 5 diplômés et 6 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 15 janvier 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) fait partie du pôle Hainuyer et est issue de la fusion en 2009 de trois hautes écoles (la Haute École catholique Charleroi-Europe, la Haute École libre du Hainaut Occidental et la Haute École Roi Baudouin). La HELHa comprend sept catégories d'enseignement : agronomique, arts appliqués, paramédicale, économique, pédagogique, sociale et technique. Les catégories sont réparties sur plusieurs campus, la plupart des catégories étant situées sur plusieurs sites. La catégorie agronomique, actuellement localisée à Fleurus planifie son déménagement sur un nouveau site à Montignies-sur-Sambre en 2017.

La présente évaluation concerne la catégorie agronomique de la HELHa pour le bachelier en Agronomie avec les orientations agro-industries et biotechnologies (AIBT) et technologie animalière (TA).

En 2013-2014, les étudiants inscrits dans le bachelier en Agronomie de la HELHa représentaient 23,9% des étudiants inscrits dans ce bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce pourcentage est en évolution croissante régulière du fait de l'ouverture de la finalité TA. Au sein de la HELHa, la catégorie agronomique représentait 3,2 % de l'ensemble des étudiants des sept catégories.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La HELHa a défini une politique de gouvernance en lien avec ses missions et ses valeurs. Cette politique est déclinée au travers d'un plan stratégique commun à l'ensemble de la Haute École. Le plan stratégique se traduit par un plan d'action de la catégorie Agronomique pour partie basé sur l'évaluation AEQES précédente de 2008. La démarche qualité apparaît clairement prise en compte par la gouvernance, que ce soit au niveau de la HELHa ou au niveau de la catégorie agronomique.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 2 L'organisation mise en œuvre, avec notamment une cellule qualité au niveau de l'établissement, et des relais qualité par site, permet d'en assurer une bonne gouvernance. La création de l'outil « IPSCA » est à ce titre pertinente pour accompagner la mise en œuvre de cette démarche même si les jalons et indicateurs associés ne sont pas tous finalisés.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 3 Dans le cadre de la présente autoévaluation, la mise en place d'une Commission d'Évaluation Interne, coordonnée par une enseignante de la catégorie agronomique, a été sans nul doute un atout pour mener à bien le travail. Par ailleurs, la volonté de faire évoluer de manière continue les programmes de formation est claire et s'appuie sur une implication des diverses parties prenantes concernées (enseignants, personnels, étudiants et représentants des activités socio-professionnelles). Le comité d'experts note cependant que certains processus manquent encore de formalisme notamment compte-tenu d'évolutions décidées au niveau de la Haute École (évaluation des enseignements par les étudiants et recrutement/inscription des nouveaux étudiants).

[Information et communication interne]

- 4 L'information et la communication interne au sein de l'établissement et au sein de la catégorie agronomique, qu'elle soit ascendante ou descendante, sont des points forts qui s'appuient notamment sur la plateforme numérique Claroline. L'écoute dont fait preuve la direction pour l'ensemble des parties prenantes internes est un gage de qualité pour la communication au sein de l'établissement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de poursuivre la mise en œuvre de la politique qualité de l'établissement. Une focalisation sur les processus et la finalisation des indicateurs et jalons, permettra à l'établissement et à la catégorie agronomique d'optimiser son pilotage. L'outil « IPSCA » n'en sera que plus performant et permettra la mise en œuvre de procédures bien formalisées à la hauteur des enjeux de la politique qualité de l'établissement et de la catégorie.

- 2 Pour la communication interne, le comité recommande que l'attention apportée par la catégorie soit maintenue notamment dans une période marquée par des évolutions institutionnelles fortes (décret Paysage et déménagement à Montignies) et la croissance forte du nombre d'étudiants.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Sur la pertinence du programme, l'évaluation globale du comité d'experts a été positive et a permis en même temps d'identifier des zones de progrès pour le futur. En effet, le programme de bachelier en Agronomie présente une grille générale qui est conforme à la grille minimale imposée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la partie qui a été laissée libre a été conçue et adaptée aux compétences nécessaires à l'exercice des métiers de techniciens en agronomie. Les experts ont bien apprécié cette adaptation qui a été de surcroit effectuée en maintenant, compte tenu de la différence entre les orientations AIBT et TA, un solide socle scientifique dans les disciplines de base que sont les mathématiques, la physique, la chimie et la biologie.
- 2 L'articulation des programmes ouvrant sur les deux spécialités mais donnant à chaque étudiant la possibilité de se réorienter est la preuve d'une flexibilité des parcours qu'il faut maintenir. Cette flexibilité existe également pour les étudiants arrivant d'un établissement extérieur ayant la possibilité d'entrer directement en Bloc 2.
- 3 Les capacités des diplômés ayant suivi le parcours tant en AIBT qu'en TA sont reconnues et appréciées par les employeurs. Concernant l'orientation TA, il a été noté que les enseignements pratiques pâtissent d'un manque de diversité au regard des situations professionnelles variées auxquelles les diplômés pourront être confrontés. Par ailleurs, certaines parties prenantes rencontrées lors de la visite du comité ont pu mettre en évidence un problème au niveau des compétences en anglais et en néerlandais jugées parfois très insuffisantes.
- 4 Les métiers visés par la formation sont bien identifiés et même si des statistiques explicitant les secteurs d'emploi des diplômés et les métiers occupés auraient permis de le constater sur la durée, il existe une bonne pertinence et une bonne adéquation entre le programme et les emplois occupés par les diplômés. Ce constat a d'ailleurs été confirmé d'une part par les parties prenantes que sont les employeurs et d'autre part par les jeunes diplômés eux-mêmes alors que les bénéfices apportés par la formation générale dispensée en B1 ne semblent pas toujours évidents pour les étudiants.
- 5 L'école a su développer des ancrages avec les communautés locales des établissements du secondaire. Ces relations sont solides et efficaces et la communication aux étudiants qui en sont issus est claire et pertinente. Le succès obtenu par la catégorie agronomique, confirmé par les nombreuses candidatures, en est la preuve.
- 6 La catégorie agronomique a su dans le cadre du programme de l'orientation AIBT bien articuler le volet recherche en exposant favorablement les étudiants à cette activité au cours du stage. Ce choix est particulièrement pertinent en raison de l'importance de l'aspect innovation dans les domaines de la biotechnologie. L'internationalisation de la formation est une réalité constatée bien qu'encore perfectible.

[Information et communication externe]

- 7 La communication externe est intégrée à la politique idoine portée par la HELHa. Un relai local permet la mise à jour régulière de tous les supports de communication à destination des parties prenantes externes et notamment des futurs étudiants (site internet, salons, réseaux sociaux, plaquettes, ...).

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans un objectif d'amélioration des performances et potentialités des diplômés, une progression de leur maîtrise en langues et en particulier en anglais, sans toutefois négliger le néerlandais, serait extrêmement souhaitable. Elle permettrait de renforcer et élargir le spectre des activités qui pourront être assurées par les futurs diplômés et *de facto* encore améliorer la reconnaissance déjà bien établie du diplôme. Le comité recommande que le nécessaire soit rapidement fait en ce sens et à cet effet de réfléchir à la possibilité de proposer une formation plus personnalisée de l'anglais (suivant le niveau), via par exemple la plateforme Claroline ou des possibilités externes telles que « Wallangues ».
- 2 Pour progresser dans cette voie le développement d'efforts pour améliorer l'exposition au contexte international des bacheliers, déjà engagé, pourrait être une piste très bénéfique pour l'école. Le comité recommande la poursuite des actions engagées pour assurer un bon niveau d'internationalisation de la formation.
- 3 Les opportunités liées à l'adaptation de la formation à de nouvelles approches, telle que le métier d'indépendant, ou de nouveaux métiers accessibles aux diplômés doivent être prises en considération. Elles constitueront des axes de renforcement et de développement de la formation tout à fait intéressants. Le comité suggère donc de mettre en œuvre une réflexion permettant de déboucher à court terme sur des actions permettant répondre à cette problématique notamment pour la finalité TA.
- 4 Les compétences des étudiants de la finalité TA pourraient être améliorées par un renforcement des formations pratiques en laboratoires dédiés. Cela permettrait de donner plus de confiance aux étudiants par rapport à la diversité des situations qu'ils sont à même de rencontrer en milieu professionnel. Dans ce cadre, le comité recommande notamment de veiller à ce que le développement de la pratique pour la finalité TA soit bien pris en compte dans le cadre du projet de déménagement.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 La catégorie agronomique, avec l'ensemble de ses équipes pédagogiques, s'est engagée dans l'analyse et l'expression des acquis d'apprentissage visés (AAV) par les programmes de formation. Ces AAV sont clairement communiqués et bien compris par les étudiants pour une part non négligeables des unités d'enseignement.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Le comité d'experts a noté l'existence d'une diversification d'activités d'apprentissage, outils didactiques, etc. Les contenus et activités d'apprentissage mis en œuvre permettent l'articulation entre expérience pratique et concepts théoriques. Les étudiants ont clairement le sentiment d'être acteurs de leurs apprentissages, et il y a un avis positif en général chez les étudiants par rapport aux activités d'apprentissage. L'initiative du projet « Ecotrophelia »⁴ a particulièrement été appréciée par le comité des experts pour ses vertus intégratrices.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 3 La conception du programme permet un approfondissement progressif. Les stages débouchent sur des travaux de fins d'études (TFE) permettant aux étudiants de l'orientation AIBT d'être sensibilisés et d'intégrer le domaine de la recherche. L'accompagnement du TFE est bien cadré pour les deux orientations.
- 4 Le comité a noté des problèmes concernant les cours d'anglais : répartition déséquilibrée des heures sur les trois années du cursus, gestion non optimale de l'hétérogénéité des niveaux des étudiants, et taille des groupes peu adaptée pour répondre aux enjeux. Par ailleurs, il existe une différence de niveau importante dans les exigences en anglais entre B1 et B2.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 5 Suite aux réformes récentes, les enseignants témoignent de certaines difficultés à vérifier que les évaluations sont cohérentes avec les acquis d'apprentissages annoncés, et à évaluer leurs critères de réussite. Certaines évaluations transversales existent déjà.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de favoriser une répartition plus équilibrée et propice des cours pour assurer l'atteinte des acquis d'apprentissages pour les langues. Une meilleure prise en compte de la diversité des niveaux serait également appréciable.

⁴ Voir <http://www.feviatrophies.be/ecotrophelia/what-is-ecotrophelia> (consulté le 10 mai 2016)

- 2 Le comité incite à faire en sorte que les critères d'évaluation soient exprimés en termes de niveaux de compétences à atteindre pour tous les acquis d'apprentissages dans tous les cours.
- 3 Dans le prolongement des actions déjà engagées par certains enseignants, le comité recommande de généraliser la mise en place d'évaluations intégrées des acquis d'apprentissage.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La charge de travail semble être bien répartie entre les personnes impliquées dans l'enseignement. Du personnel aussi bien enseignant qu'administratif a été engagé pour faire face à l'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants.
- 2 La formation continue des personnels fait l'objet d'attentions de la part de la gouvernance de l'établissement et de la catégorie agronomique. En tenant compte des remarques exprimées par les enseignants, la direction a repensé la manière de sélectionner les thèmes des journées pédagogiques.
- 3 Tel que présenté par l'établissement, l'outil « IPSCA » permettra à terme un échange des bonnes pratiques entre enseignants et entre personnels au sens large.
- 4 L'établissement a mis en place un processus d'accompagnement des nouveaux enseignants qui permet de faciliter leur intégration et de les amener rapidement à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques pertinentes et souvent innovantes.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 5 Il est possible de réaliser une commande groupée des syllabus du bloc 1 chez un imprimeur de la région, mais ce service pose parfois problème (délais d'attente trop long, pas tous les syllabus prêts en même temps, « perte de temps »).
- 6 Les supports de cours sont facilement disponibles sur la plateforme Claroline mais certains diaporamas changent régulièrement en cours d'année (différentes versions à suivre et éventuellement à imprimer). Certains syllabus ne présentent pas de table des matières ou sont lacunaires et ne contiennent que les titres des différents paragraphes. Une fois l'année finie, les étudiants passant en année supérieure n'ont pas accès aux cours de l'année antérieure.
- 7 Les auditoriums et laboratoires sont équipés du matériel pédagogique adéquat pour les AIBT mais il manque un laboratoire pour permettre aux étudiants de la finalité TA d'avoir des enseignements pratiques.
- 8 La capacité et la configuration de la bibliothèque ne sont pas optimales pour accueillir tous les étudiants travaillant en groupe sur un projet commun mais d'autres salles sont régulièrement mises à leur disposition. Ces considérations ont été intégrées dans la réflexion sur l'aménagement des futurs locaux, même si la bibliothèque ne sera pas plus grande. La bibliothèque a des horaires d'ouverture insuffisants par rapport à la demande et aux besoins des étudiants. Les ouvrages à disposition ne sont pas toujours très récents même s'il y a un dialogue avec les enseignants pour déterminer les ouvrages intéressants à acquérir.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 9 L'établissement est arrivé à sa capacité d'accueil maximale dans les auditoriums et il n'y a pas de volonté d'augmenter le nombre d'étudiants lors du prochain déménagement.
- 10 La plateforme en ligne Claroline est largement utilisée et appréciée.
- 11 Face au nombre croissant d'étudiants, l'établissement a dû adapter ses mécanismes d'inscription : nécessité de présenter un dossier complet (et donc de sortir de l'enseignement secondaire en première session) ; brochure présentant explicitement la formation (caractère scientifique mis en avant afin d'éviter la surprise sur ce point auprès des nouveaux étudiants) ; discussion avec la directrice de catégorie en cas de parcours antérieur atypique / difficile.
- 12 Des évaluations formatives ainsi que des activités de remise à niveau sont organisées au début du bloc 1. Cela permet d'accompagner les étudiants ayant des difficultés et a pour objectif de limiter le taux d'échec.
- 13 Le suivi des étudiants en ce qui concerne l'aide à la réussite est diversifié dans ces modalités : tutorat, contact facile avec les enseignants, possibilité de séances de rattrapage.
- 14 Les bâtiments actuels et futurs sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite (ascenseurs, dispositif d'évacuation rapide).

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 15 Le comité a noté un manque important de données tangibles (qualitatives et/ou quantitatives) nécessaires au pilotage du programme.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande que les efforts engagés pour la formation continue des personnels soit au minimum maintenus sur la durée. En complément, il suggère pour optimiser le dispositif d'établir un cadastre des formations suivies par le personnel enseignant et administratif.
- 2 Le comité recommande de veiller aux contenus des notes de cours disponibles pour les étudiants en assurant leur homogénéité et leur mise à jour régulière tant sur la forme que sur le fond.
- 3 Le comité suggère d'améliorer le service d'impression des notes de cours et le généraliser aux autres années d'étude.
- 4 Le comité recommande de bien veiller à disposer d'un local adapté pour les travaux pratiques de la filière TA dans les nouvelles installations suite au déménagement à venir.
- 5 Le comité suggère d'analyser les réels moyens financiers nécessaires pour l'acquisition d'ouvrages et de revues ou d'abonnement à des services d'accès à des bases de données ou d'information numériques. Il serait en effet souhaitable d'étoffer et de moderniser le catalogue des ressources disponibles. Dans le même temps, le comité recommande d'adapter les heures d'ouverture de la bibliothèque afin répondre au mieux aux attentes des étudiants.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 L'autoévaluation a été conduite de manière volontaire par la direction qui a su rester à l'écoute de la plupart des parties prenantes.
- 2 L'autoévaluation est très clairement orientée par les axes stratégiques de la Haute École, qui résultent en grande partie de discussions collégiales entre les directeurs de catégorie.
- 3 Le processus d'autoévaluation a été mis en place par la cellule qualité en lien avec la direction de catégorie. Il a nécessité l'organisation de réunions d'information suivies de la création de groupes de travail thématiques dont les productions ont fait l'objet de synthèse par un petit groupe de 3 personnes.
- 4 Les enseignants et les étudiants semblent avoir été sérieusement impliqués dans le processus. Les étudiants non élus et les parties prenantes professionnelles semblent avoir été moins mobilisés de manière formelle et généralisée pour la collecte d'informations et/ou la validation du document d'évaluation.
- 5 Le travail effectué dans le cadre de cette auto-évaluation a été déposé sur Claroline et se trouvait donc à la disposition de la communauté pour relectures et commentaires.
- 6 Le document final a été transmis par voie électronique mais cette diffusion ne semble pas avoir été accompagnée d'une réunion d'échanges sur les grandes lignes du contenu du document. Il n'y a eu aucun retour remettant en cause les descriptions analysées et propositions d'actions suite à cet envoi.

[Analyse SWOT]

- 7 L'analyse SWOT a été conduite avec une réelle profondeur sur les axes d'analyse retenus qui sont ceux du plan stratégique de la Haute École. Les éléments repris dans le SWOT sont en cohérence avec le contenu du rapport mais le comité a constaté un manque de quantification dans les éléments mis en avant. Certains éléments auraient aussi mérité d'être plus explicités.

[Plan d'action et suivi]

- 8 Le plan d'action est en cohérence avec l'analyse SWOT. On note une priorisation des actions proposées. On peut s'étonner que les éventuelles difficultés associées au déménagement à Montignies ne soient pas plus développées. Il serait souhaitable de préciser les moyens qui pourront être mis en œuvre sur chacune des actions visées (exemple : comment aller vers la mise en place d'une association d'anciens élèves) tout en précisant les indicateurs de suivi de ce plan d'action qui permettront à la communauté de savoir si elle avance dans la bonne direction.

- 1 Le comité recommande d'approfondir le travail réalisé autour de l'analyse SWOT et du plan d'actions qui en découle en y incluant des indicateurs précis et mesurables, des jalons pertinents et des responsables clairement identifiés des actions à mener. Le comité invite également l'établissement à réfléchir à l'intérêt de mettre en avant certaines spécificités stratégiques de la catégorie (par exemple modalité de gestion de la croissance des effectifs TA) au-delà des axes de la Haute-École

CONCLUSION

L'ouverture d'esprit, la démarche qualité engagée incitent à penser qu'une réflexion globale sur le sens de la formation est en cours au sein de la catégorie.

Le comité des experts a noté avec intérêt que la catégorie agronomique est attentive à parcours de chaque étudiant visant ainsi la réussite de sa formation et donc son insertion professionnelle.

Le comité des experts encourage la section à poursuivre les actions engagées afin de continuer à mieux valoriser toutes ses spécificités et de poursuivre les réflexions visant à toujours positionner son programme en lien étroit avec les réalités et les évolutions permanentes du monde professionnel notamment dans le cadre de formations innovantes et originales.

EN SYNTHÈSE

| Points forts | Points d'amélioration |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Gouvernance clairement positionnée pour mener une démarche qualité⇒ Équipes pédagogiques compétentes et investies dans leurs missions⇒ Accompagnement des jeunes enseignants⇒ Diversité des approches pédagogiques⇒ Autoévaluation et analyse SWOT pertinentes | <ul style="list-style-type: none">⇒ Culture de la qualité méritant d'être encore plus partagée par tous⇒ Niveau des diplômés en langues vivantes étrangères⇒ Renforcement de la formation pratique en TA⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants⇒ Acquisition de compétences concernant l'entrepreneuriat pas assez considéré⇒ Absence d'association d'anciens (alumni) |

| Opportunités | Risques |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Intensification des relations entre les Hautes Écoles du réseau Futuragro⇒ Attractivité de l'orientation technologies animalières⇒ Déménagement sur le nouveau campus⇒ Nouveaux métiers en émergence pour la finalité TA | <ul style="list-style-type: none">⇒ Trop grande attractivité de la finalité TA⇒ Perte d'identité temporaire sur le nouveau campus⇒ Concurrence possible avec d'autres établissements agronomiques au niveau du recrutement |

| Récapitulatif des principales recommandations |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Poursuivre sans interruption la démarche qualité engagée⇒ Intégrer de nouvelles activités pédagogiques pour l'acquisition des compétences en langues⇒ Préciser le plan d'action pour le rendre rapidement opérationnel et donc opérant |

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Page | Critère | Point ¹ | Observation de fond |
|------|---------|--------------------|---------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Nom, fonction et signature du responsable
de l'établissement

BOULLAR Annick
Directrice


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'évaluation

TETECLAIN Anne


¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.